



Note BW/17/13

Etats-Unis

Interdiction de prendre en cabine des appareils électroniques plus grands que des Smartphones sur certains vols à destination des USA

Mise en application au 25 mars

Les autorités ont pris la décision d'interdire en cabine les appareils électroniques plus grands que des smartphones sur les vols à destination des Etats-Unis, **en provenance de 10 aéroports**, dont la liste est donnée ci-après. Ces appareils devront dorénavant être placés dans les bagages en soute. Seuls des dispositifs médicaux autorisés pourront être pris en cabine, après toutefois un examen poussé par les officiers de sécurité.

Les compagnies aériennes ont été informées le 21 mars. Un délai de 96 heures leur a été donné pour qu'elles s'adaptent. **Les mesures entreront en vigueur le 25 mars 2017**, et sont appliquées pour une période indéterminée.

Les 10 aéroports concernés sont :

- Queen alia International Airport (AMM) – Amman, Jordanie
- Cairo International Airport (CAI) - Le Caire, Egypte
- Ataturk International Airport (IST) – Istanbul, Turquie
- King Abdul-Aziz International Airport (JED) – Jeddah, Arabie Saoudite
- King Khalid International Airport (RUH) – Riyadh, Arabie Saoudite
- Kuwait International Airport (KWI) - Koweït
- Mohammed V Airport (CMN) – Casablanca, Maroc
- Hamad International Airport (DOH) – Doha, Qatar
- Dubai International Airport (DXB) - Dubai, Emirats Arabes unis
- Abu Dhabi International Airport (AUH) – Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis

A noter que :

- La taille et la forme des smartphones étant différentes d'une marque à l'autre, il convient de vérifier auprès des compagnies aériennes si son smartphone peut être ou non pris en cabine.
- L'interdiction ne s'applique pas pour les vols partant des Etats-Unis à destination des aéroports mentionnés ci-dessus.
- Les mesures d'interdiction s'appliquent à tous les passagers, quel que soit leur statut.